



## Renseigenement sur un jugement

Par **louloute54**, le **22/05/2011** à **09:46**

Bonjour, mon fils est retourné vivre chez sa mère le 13 décembre 2010, hors le temps qu'il vivait avec moi, il avait un suivi psychologique de son comportement et était sous traitement, quand il a été chez sa mère le traitement a été interrompu alors qu'il n'aurait pas dû. La maman aurait dû prendre rendez-vous, mais elle a soit dit pri rendez-vous et attend toujours (on va quand même être au mois de juin) ce traitement permettrait à mon fils d'être plus calme, depuis il a tendance à répondre ou à être dans son coin et c'est noté on beaucoup baisse, du fait que c'est la maman qui en a la garde, je voulais savoir si j'ai un recours, car je m'inquiète pour l'avenir de mon fils. merci d'avance